

Conditions générales

Les conditions générales ci présentes font partie intégralement du contrat de location saisonnière et contiennent les points suivants :

État descriptif, Situation exacte avec plan, Réservation, Annulation de réservation, Nombres d'occupants, Animaux, Interruption du séjour, Inventaire, Literie, Troubles et nuisances, Dommages, Assurance, Caution, Durée du Séjour, Tarifs et rabais, La taxe de séjour, Réclamation.

État descriptif, Situation exacte avec plan

La description et les équipements de l'appartement se trouvent en Français et en Allemand sur notre site Internet. La situation exacte de l'appartement avec adresse et plan détaillé vous sera envoyée avec la confirmation écrite de votre réservation.

Réservation

La réservation devient effective à la réception de l'acompte prévu dans le contrat (30% du montant total de séjour). Le versement du solde de la location sera exigible 30 jours avant le début du séjour ou immédiatement pour toute réservation intervenant à moins de 30 jours avant la date d'arrivée. Votre réservation vous sera confirmée par écrit.

Annulation de réservation

Toute annulation devra nous être communiquée par courrier recommandé, la date de réception déterminant la date d'annulation. L'acompte déjà versé sera reversé, moins les frais de dossier s'élevant à 50 Euro. Une annulation pouvant être motivée par un cas de force majeure, nous vous conseillons de souscrire une assurance.

Nombre d'occupants

L'appartement est prévu pour deux adultes. Un canapé convertible d'appoint (140x200cm) se trouve dans le salon, ce qui donne la possibilité à un ou deux enfants (ou un adulte) de pouvoir aussi dormir dans l'appartement. Le nombre exact d'occupants qui occuperont l'appartement lors de votre séjour vous sera demandé et ne devra pas excéder 4 personnes (enfants inclus). Il n'y aura pas de réduction pour l'occupation de l'appartement par une seule personne. La présence de plus de personnes que prévu dans le contrat entraîne la rupture immédiate du contrat de location. La sous-location est interdite.

Animaux

Les animaux, même familiers, ne sont pas admis dans l'appartement. Leur présence entraîne la rupture immédiate du contrat de location.

Interruption du séjour

En cas d'interruption anticipée du séjour par le locataire, et si la responsabilité du propriétaire n'est pas mise en cause, il ne sera procédé à aucun remboursement, hormis la caution sous réserve d'éventuelles dégradations et de la propreté du logement rendu.

Inventaire

L'appartement est entièrement équipé pour 4 personnes. L'inventaire sera fait en début et en fin de séjour par une personne de confiance. Le locataire devra dans son intérêt, contrôler à l'arrivée l'état des lieux ainsi que le bon fonctionnement des appareils ménagers et sanitaires avec cette personne. Si le locataire constate des dégâts, il devra informer dans la semaine. En ce qui concerne les détériorations constatées, elles feront l'objet d'une retenue sur la caution dont le montant sera déterminé par le propriétaire ou sa personne de confiance. En cas de litige, un devis sera effectué par un professionnel.

Literie

Le linge de toilette, les draps et les housses pour duvets et coussins ne sont pas livrés et devront être apportés par le locataire. Une location de draps est aussi possible sur place à Bormes les Mimosas. Il est expressément interdit d'utiliser les lits sans des draps. Veuillez prendre les dimensions exactes des draps et des housses sur notre site Internet.

Troubles et nuisances

Chaque locataire est responsable des troubles et nuisances causés par les personnes qui séjournent avec lui dans l'appartement. Lorsqu'un locataire trouble ou cause des nuisances aux autres résidents ou attente à l'intégrité des installations, il sera mis un terme immédiat et sans indemnité à son séjour.

Domages

Les installations et équipements de l'appartement ainsi que de la résidence, doivent être utilisés conformément à leur destination d'origine. Toute dégradation des locaux ou destruction des éléments qui garnissent les bâtiments communs engage de plein droit la responsabilité de son auteur. Le locataire est personnellement responsable de tous les dommages, pertes ou dégradations apportés tant à l'appartement qu'à la résidence elle-même, commis par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite. Toutes réparations rendues nécessaires par la négligence ou le mauvais entretien en cours de location seront à la charge du preneur, tant dans l'appartement que sur l'ensemble de la résidence.

Assurance

Le locataire est tenu d'assurer l'appartement qui lui est confié pour le séjour prévu dans le contrat. Il doit donc vérifier si son contrat d'assurance pour son habitation principale prévoit l'extension villégiature (locations de vacances). Veuillez vérifier avant de signer le contrat de location. Les coordonnées de votre assurance pourront vous être demandées.

Caution

Une caution d'un montant de 500 Euro vous sera demandée. Cette caution vous sera restituée au maximum 10 jours après la fin de votre séjour, sous réserve d'éventuelles dégradations et de la propreté du logement rendu. Dans presque tous les cas, cette caution est restituée dans les 48 heures. **Si vous voulez payer par chèque**, faites 3 chèques : 1 pour l'acompte, 1 pour la caution et 1 pour le solde. Si tout ce passe bien, le chèque de la caution vous sera retourné par la Poste sans aucun mouvement bancaire. Le chèque doit être en possession du propriétaire 30 jours avant votre arrivée ceci pour pouvoir faire contrôler sa validité et son approvisionnement. Le traitement d'un chèque sera facturé 8 Euro.

Acompte

Le versement d'un acompte d'un montant de 30% du montant total du séjour vous sera demandé lors de votre réservation. Le versement de l'acompte rend le contrat définitif. La caution et le solde sont dus ensemble à la même date.
(Voir aussi: Annulation de réservation)

Durée du Séjour

L'appartement est loué à la semaine, de samedi à samedi. L'appartement est mis à la disposition du locataire à partir de 15 heures. Le jour de départ, l'appartement sera libéré à midi au plus tard. Dans le cas où l'appartement serait libre, un arrangement exceptionnel avec le propriétaire peut être trouvé pour des dates et/ou des heures différentes d'arrivée et de départ. Dans ce cas, le prix journalier est calculé en divisant par 7 le prix hebdomadaire (ainsi que celui du chauffage - si désiré).

Tarifs et rabais

Lors d'une location de plusieurs semaines à la suite, une réduction est accordée. Le barème est le suivant, 1^{ère} semaine plein tarif, 2^{ème} semaine 10% sur la 2^{ème} semaine, 3^{ème} semaine 15% sur la 3^{ème} semaine et 4^{ème} semaine 20% sur la 4^{ème} semaine. Une réduction de 15% est accordée sur tout le séjour lors d'une réservation payée 120 jours avant votre arrivée. Ces deux types de rabais ne sont pas cumulables. Les tarifs de location s'entendent **tout compris. Aucun supplément ne vous sera demandé.**

La taxe de séjour

La taxe de séjour fixée chaque année par la commune, est incluse dans les tarifs et reversée directement à la commune.

Réclamation

En cas de litige de quelque ordre soit-il, la solution à l'amiable est la meilleure. Veuillez nous contacter par Email, par courrier ou par téléphone. Nous chercherons la meilleure solution. En cas contraire, tout différent relatif à l'exécution ou à l'interprétation des présentes conditions générales sera de la compétence du tribunal du domicile du propriétaire.

Le locataire déclare avoir lu et approuvé ces conditions générales.

Nom : _____ Prénom : _____

Lieu : _____

Date : _____

Signature :